

* La
fabrique
citoyenne

Un

CONSEIL DU
SPORT
RENNAIS

Pour quoi faire ?

Pour représenter le sport rennais dans toute sa diversité : temps, lieux, niveaux, modalités de pratique.

Pour suivre au plus près la réalité de la pratique sportive et son évolution sur le territoire.

Pour donner la parole au citoyen parce qu'il est le mieux placé pour parler de sa pratique du sport et exprimer ses attentes.

Pour créer un espace de présentation et d'explication de la politique sportive souhaitée par la municipalité.

Pour mettre en place les actions les plus adaptées aux attentes exprimées par les habitants.

Information
Consultation
Concertation



Suivez le Conseil du Sport Rennais
sur : metropole.rennes.fr
twitter.com/metropolerennes

rennes
VIVRE EN INTELLIGENCE

CONSEIL DU
SPORT
RENNAIS



Vous...

Êtes prêt-e à vous engager dans la réflexion collective

Aimez échanger vos points de vue

Êtes un observateur-trice attentif-tive de la vie de votre quartier

Êtes attaché-e à la notion d'intérêt général

Avez la conviction que la pratique sportive représente un enjeu

Le Conseil du Sport est fait pour vous !

Quel fonctionnement ?



Associations sportives

x 20



Sport hors structure

x 20



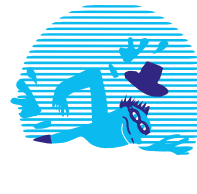
Sport universitaire et scolaire

x 12



Sport de haut-niveau

x 8



Usagers des piscines

x 16

Cinq collèges

5 types de pratiques sportives

CINQ COLLÈGES reflétant la diversité des pratiques sportives à Rennes. Ils se réunissent au moins une fois par trimestre et désignent un référent. Les collèges « Usagers des piscines » et « Sport hors structure » sont accessibles aux habitants rennais à titre individuel.

Avec quelles instances ?

Une commission pilotage et suivi

x 1 représentant par collège

UN COMITÉ DE PILOTAGE regroupant le référent de chaque collège et l' élu municipal au sport afin d'échanger sur les questions centrales, transversales et de veiller à la cohérence de la politique sportive de la Ville de Rennes. Il se réunit au moins une fois par trimestre.

Une assemblée plénière

x intégralité des membres + élus

UNE ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE réunit au moins une fois par an les membres des cinq collèges ainsi que huit élus municipaux pour établir le bilan et les perspectives du Conseil du Sport Rennais.

Les étapes

1. Je m'informe

11 OCTOBRE
> 15 NOVEMBRE 2016

Sur fabriquecitoyenne.rennes.fr

À la Direction des Sports

2, rue Gambetta
ds@ville-rennes.fr - 02 23 62 15 35

Dans les Secteurs de Vie Sportive

- **SVS Sud**
187, rue de Châtillon
ds-sud@ville-rennes.fr
02 23 62 19 03
- **SVS Centre-Est**
Stade de Courtemanche
ds-centrest@ville-rennes.fr
02 99 36 36 89
- **SVS Ouest**
11, rue de Flandre
ds-ouest@ville-rennes.fr
02 23 62 19 05

Lors des 3 rencontres publiques du Conseil du Sport Rennais

- **Le 22 novembre** à 18 h 30
Complexe sportif de Courtemanche (salle de réunion)
- **Le 29 novembre** à 18 h 30
Complexe sportif de Bréquigny (foyer sportif)
- **Le 30 novembre** à 19 h
Complexe sportif du Berry (foyer du Cercle Paul Bert)

2. Je candidate

15 NOVEMBRE 2016
> 3 JANVIER 2017

Je remplis

un formulaire en ligne sur fabriquecitoyenne.rennes.fr

Je retire

un formulaire de candidature
• à la Direction des Sports
• ou dans les Secteurs de Vie Sportive.

